

L'intégralité du message à la Nation du chef de l'État

Sénégalaises, Sénégalais, mes chers compatriotes,

Hôtes étrangers qui vivez parmi nous.

A l'occasion du nouvel an, je suis heureux de m'adresser à vous pour vous présenter mes vœux.

En souvenir de nos chers défunts qui nous manquent ce soir, je voudrais d'abord joindre mes prières aux vôtres pour qu'ils reposent en paix.

Aux malades, j'adresse tous mes souhaits de prompt rétablissement.

Je salue et encourage nos compatriotes de la diaspora, ainsi que nos vaillantes Forces de défense et de sécurité, engagées au service de la paix en Afrique et dans le monde.

Je renouvelle aussi mon soutien constant au processus de dialogue pour la consolidation de la paix en Casamance.

En ces temps d'insécurité exacerbée, restons vigilants et sereins.

Ce soir, mes chers compatriotes, j'ai surtout à cœur de vous entretenir de notre idéal d'émergence et de prospérité partagée, dans le cadre d'un Etat de droit rénové et d'une démocratie renforcée.

Malgré une conjoncture internationale difficile, l'année 2015 s'achève sur de bons résultats en matière de croissance, de maîtrise de l'inflation et du déficit public.

Les bonnes performances de notre économie se consolident. En effet, les prévisions en fin 2015 situent notre taux de croissance économique à 6,4%.

Au-delà d'une pluviométrie favorable, cette dynamique positive résulte aussi des efforts de mise en œuvre des projets et réformes phares du PSE.

Assurément, nous sommes sur la bonne voie pour atteindre l'objectif moyen de 7% de taux de croissance annuel fixé dans le Plan Sénégal Emergent.

Dans le même élan, et pour la première fois, notre budget national a dépassé le seuil des 3000 milliards, et sera essentiellement financé sur ressources propres.

Mieux que les années précédentes, la campagne agricole a donné d'excellents résultats. Rendons grâce à Dieu pour le bon hivernage.

Nos efforts de modernisation de l'agriculture ont largement porté leurs fruits.

Ainsi, pour 2015, les récoltes céréalières sont estimées à 2 271 000 tonnes, soit une hausse de 82% par rapport à 2014.

La production d'arachides se chiffre à 1 121 474 tonnes, soit 68% de hausse.

Celle du riz paddy a augmenté de 64%, passant de 559 000 à 917 371 tonnes.

La production horticole, en hausse de 14%, s'établit à 1.133.430 tonnes.

En soutien aux producteurs, nous avons maintenu à 200 Francs au minimum le prix du kilogramme d'arachides.

Les mesures prises par le Gouvernement, en concertation avec tous les acteurs, facilitent désormais la commercialisation de nos produits agricoles. Nous traduisons ainsi en actes le vieux slogan du « consommer local ». C'est un grand pas vers l'autosuffisance alimentaire qui nos libérera, au plus vite, du fardeau des importations coûteuses.

Parallèlement, la mise en œuvre du Programme des Domaines agricoles communautaires(PRODAC) se poursuit. Les DAC de Séfa, Itato, Keur Samba Kane et Keur Momar Sarr, mobilisent déjà 177 Groupements de producteurs ; 2.555 hectares sont mis en valeur et plus de 7000 emplois créés.

Pour 2016, 20 milliards additionnels seront investis dans le PRODAC pour pérenniser ses activités toute l'année.

S'agissant de l'élevage, le Projet régional d'Appui au Pastoralisme, financé à hauteur de 15 milliards, soutiendra la santé animale, l'accès aux marchés et la gestion des ressources naturelles. Il bénéficiera à 100 000 ménages des régions de Kaffrine, Louga, Matam, Tambacounda et Saint-Louis.

Nous poursuivons en même temps nos efforts de modernisation de la pêche artisanale.

Les quais de pêche de Yoff, Soumbédioune, Fass Boye et Gokhou Mbath sont en construction.

Pour l'année 2016, nos efforts porteront sur :

- la réalisation des quais de Ngaparou, Pointe Sarène, Potou et Bargny ;
- l'aménagement des aires de transformation de Saint-Louis, Potou, Kafountine, Mbao et Pencum Sénégal à Thiaroye sur mer ;

- l'extension du port de commerce de Ziguinchor et la construction d'un port de pêche à Boudody.

En ce qui concerne l'artisanat, trois sites d'exposition et de commercialisation seront livrés en juillet 2016, à Diamniadio, Mékhé et ThionkEssyl.

En outre, la réhabilitation des infrastructures et villages artisanaux, notamment à Sédhiou, Thiès, Diourbel Kébémère et Bambey sera poursuivie.

Mes chers compatriotes,

La réussite de notre objectif d'émergence passe nécessairement par les infrastructures. Il ne peut y avoir de développement si, faute d'infrastructures adéquates, nous restons isolés les uns des autres ; si les produits de nos campagnes ne peuvent pas accéder à nos marchés, et si nos malades peinent à se rendre à la structure sanitaire la plus proche.

Voilà pourquoi, après une année pleine de mise en œuvre du PSE, je me dois de vous donner un aperçu sommaire de la nouvelle carte d'infrastructures et de désenclavement de notre pays.

Trente-trois projets ont ainsi été achevés en 2015 ; soit un linéaire de 965 km de routes et 2281 mètres linéaires de ponts, pour un coût total de 238 milliards.

Parmi ces réalisations, figurent les axes :

- Tambacounda-Dialacoto ;

- Mako-Kédougou ;

- Kafountine-Diouloulou ;

•et Koukané-Kolda-Tanaff

Vingt-cinq autres projets ont été engagés, dont un total linéaire de 810 km de routes ; 685 km de pistes rurales et 6 ponts de désenclavement : à Baïla, Diouloulou, Foundiougne, Ganguel Soulé, Marsassoum et Wendou Bosséabé.

Les autres chantiers routiers concernent notamment : les axes Touba-Dahra-Linguère ; Joal-Keur Samba Dia-Djiffere ; Kédougou-Salémata ; Bambey-Baba Garage ; les grandes Niayes, entre Rufisque, Lompoul, Bayakh, Mboro et Diogo ; ainsi que les boucles du Boudier, du Fouladou et des Kalounayes.

De même, l'autoroute Thiès-Touba, en chantier, transformera nos conditions de transport, grâce à ses différentes connexions, dont les autoroutes AIBD-Mbour et AIBD-Thiès.

L'étude de faisabilité du projet d'autoroute Thiénaba-Tivaouane est aussi achevée. Nous avons, en outre, acquis le financement pour le désenclavement complet de l'île à Morphile et la réhabilitation de la Route nationale N°2, sur l'axe Ndioum-Ourossogui-Bakel.

Avec la livraison prochaine des travaux de prolongement de la VDN vers Guédiawaye, la mobilité urbaine à Dakar sera sensiblement améliorée.

A ces chantiers, s'ajoutent le Programme de modernisation des cités religieuses et le Programme de Modernisation des Villes, PROMO-VILLES, avec des volets assainissement, voirie et éclairage public. La phase initiale couvrira 13 localités.

Je me réjouis d'annoncer que les travaux du Train Express Régional (TER) Dakar-Diamniadio-AIBD, première liaison ferroviaire rapide du Sénégal, démarreront en 2016. Le TER desservira 14 gares et pourra transporter jusqu'à 115 000 passagers par jour, en moins de 45 minutes entre Dakar et l'aéroport international Blaise Diagne.

Nous allons, en outre, réhabiliter la voie ferrée Dakar-Kidira sur 644 km. La construction de ce chantier de grande envergure génèrera plusieurs milliers d'emplois. Avec ce projet, outre le transport à bon coût, nous ferons ainsi renaître toute une vie économique et sociale dans nos villes et campagnes le long de cet axe ferroviaire historique.

Je suis également heureux d'informer que les premiers hangars du Parc industriel de Diamniadio seront livrés dès ce mois de janvier. De grandes compagnies internationales vont y délocaliser des activités à haute intensité de main d'œuvre, pour générer au moins 50 000 emplois dans les cinq premières années.

Concernant le secteur de l'énergie, les nouvelles centrales de Taïba Ndiaye et du Cap des Biches seront mises en service au 1er semestre de 2016. De même, un projet de 200 MW en énergie solaire est en cours de finalisation.

Vous le savez, en juillet dernier, j'ai lancé le Programme d'Urgence de Développement Communautaire, le PUDC, destiné aux localités rurales particulièrement défavorisées. La phase initiale est financée à hauteur de 113 milliards.

Ainsi, en plus des 37 forages réceptionnés en 2015 dans le cadre du Programme national de 300 forages, les premiers résultats du PUDC en seulement quatre mois d'activité sont très satisfaisants : 63 forages ont été réalisés et 69 châteaux d'eau et 847 km de pistes rurales sont en chantier pour 462 villages des régions de Fatick, Kaffrine, Kaolack, Kolda, Louga, Matam, Saint-Louis, Sédhiou et Thiès.

Grâce au concours du Génie militaire, 18 forages ont été réalisés dans les régions de Kédougou et Tambacounda.

Pour l'hydraulique urbaine, nous allons construire une troisième usine d'une capacité de 200 000 m³/jour à Keur Momar Sarr, pour un coût de 255 milliards, et une autre de dessalement d'eau de mer sur le site des Mamelles, financée à hauteur de 135 milliards. Ces

deux unités permettront de sécuriser l'approvisionnement de Dakar et ses environs pour vingt ans, au moins.

Au titre de la solidarité nationale et de la réduction des inégalités sociales, 300 000 familles au total bénéficieront des Bourses de Sécurité familiale en 2016.

La Couverture Maladie universelle a permis de prendre en charge gratuitement deux millions d'enfants de 0 à 5 ans. A ce jour, 600 mutuelles de santé ont été constituées.

Les prix de 270 médicaments ont été réduits ; 1000 agents, dont 500 sages-femmes ont été recrutés pour le compte du Ministère de la santé. Enfin, sur trois ans, nous avons acquis et distribué 150 ambulances, avec l'objectif d'en faire le double en 2016.

Mes chers compatriotes,

Pour l'année 2016, l'éducation et la formation resteront encore au cœur de nos priorités. Dans une société du savoir et du savoir-faire, je reste en effet convaincu que l'éducation et la formation de qualité conditionnent le progrès des Nations.

Aucun investissement n'est de trop pour réaliser une école pour tous, une école de qualité, une école viable, stable et pacifiée.

C'est dans cet esprit que le Gouvernement a procédé à la validation aux deux tiers des années de contractualisation et de vacation des corps émergents.

S'agissant des infrastructures scolaires, au cours des trois dernières années, nous avons réalisé 4 485 salles de classe dans l'élémentaire et 89 collèges. De plus, 5 lycées 42 blocs administratifs et 28 blocs scientifiques et techniques sont en cours de construction.

Grâce à ces efforts, nous avons ramené le pourcentage des abris provisoires de 18% en 2011, à 11% en 2015.

En soutien aux parents, j'ai décidé de rendre effective la gratuité du manuel scolaire pour l'enseignement élémentaire, pour un total de 5 400 000 livres.

Je tiens à féliciter ici le CEM d'Anambé Couta, dans la Région de Kolda, pour ses excellents résultats. Malgré son état d'abri provisoire, cet établissement s'est en effet distingué avec un taux de réussite de 100% à l'examen du BFEM pour ses 150 candidats. En récompense de son bel exemple, le CEM d'Anambé Couta sera entièrement construit et équipé.

L'Enseignement supérieur retient aussi notre attention.

Avec la construction des nouvelles universités Amadou Makhtar Mbow de Dakar et El Hadj Ibrahima Niass du Sine Saloum, le renouvellement des équipements et des plateaux techniques, nos investissements dans ce secteur cumuleront à 302 milliards à la fin du PTIP 2015-2017.

Je félicite tous les acteurs et partenaires de l'Enseignement supérieur qui ont permis l'élaboration consensuelle du projet de Loi-cadre sur les universités publiques, récemment adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale.

Grâce à nos efforts concertés de réforme et d'investissement, notre système universitaire pourra garder intacte sa tradition d'excellence et rivaliser avec les meilleurs.

Le chemin de l'excellence, c'est celui qu'ont emprunté nos « Lionnes » du basket-ball, championnes d'Afrique pour la 11e fois, et notre équipe nationale de football des moins de 23 ans, vainqueur des derniers Jeux Africains. Je leur renouvelle mes chaleureuses félicitations. Pour soutenir cette dynamique d'excellence, il sera édifié sur le site de Diamniadio un complexe sportif multifonctionnel de 15 000 places, avec des aires de jeu pour le basket-ball, le volleyball, le handball, la boxe et le patinage.

Mes chers compatriotes,

Au plan international, notre diplomatie nous a valu de réels motifs de satisfaction. En témoigne la brillante élection de notre pays au Conseil de Sécurité des Nations Unies. Cette performance, qui s'ajoute à nos autres responsabilités africaines et internationales, conforte l'estime et la confiance dont jouit notre pays.

Mes chers compatriotes,

Pendant plus de cinq décennies, les mécanismes institutionnels de notre pays, adossés à une maturité politique et citoyenne, ont donné corps à notre idéal de démocratie.

Mais un idéal reste toujours une réalité en construction. Notre propre expérience nous a, hélas, suffisamment renseignés sur la précarité du régime démocratique quand la Constitution qui en garantit la protection est-elle-même soumise à une instabilité permanente.

C'est pour mettre définitivement notre démocratie à l'abri d'une telle situation que, dès mon accession à la magistrature suprême, j'ai engagé des réformes visant à stabiliser la Constitution, asseoir la bonne gouvernance et consolider la démocratie et l'Etat de droit.

C'est notamment le sens des lois sur :

- le Code de Transparence dans la Gestion des Finances publiques ;
- la Cour des comptes ;
- l'Office national de lutte contre la fraude et la corruption (OFNAC) ;
- l'Acte III de la décentralisation, par la territorialisation des politiques publiques ;
- la déclaration de patrimoine ;

- la réforme de l'organisation judiciaire, visant à rapprocher la justice du justiciable.

Et enfin, c'est aussi le sens de l'adhésion de notre pays à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE).

Dans le même esprit et en parfaite cohérence avec nos traditions d'ouverture et de dialogue politique, j'ai institué en mai 2013 une Commission nationale de réforme des institutions (CNRI), en lui demandant de mener des concertations sur la réforme des institutions, et de formuler toutes propositions visant à améliorer le fonctionnement des institutions, à consolider la démocratie, à approfondir l'Etat de droit et à moderniser le régime politique.

J'avais indiqué que les réformes proposées pourraient se traduire par une modification subséquente de la Constitution.

La Commission s'est attelée avec diligence à la tâche et m'a rendu ses conclusions et propositions de réformes.

Il en résulte que, sur le fondement de nos acquis, l'assise démocratique de notre système politique est solide et qu'en définitive, nous pouvons apporter à notre Constitution les changements consensuels appropriés sans provoquer de rupture normative dans la nature même de notre régime politique.

Moderniser, stabiliser et consolider notre démocratie, renforcer l'Etat de droit et améliorer la gouvernance des affaires publiques : tels sont les fondements du projet de révision constitutionnelle que je vous proposerai.

Conformément à la Constitution, je recueillerai, au préalable l'avis du Président de l'Assemblée nationale et celui du Conseil constitutionnel.

Dans sa substance, le projet de révision constitutionnelle apporte des innovations importantes, notamment :

1. la modernisation du rôle des partis politiques dans le système démocratique ;
2. la participation des candidats indépendants à tous les types d'élection ;
3. la promotion de la gouvernance locale et du développement territorial par la création du Haut Conseil des collectivités territoriales ;
4. la reconnaissance de nouveaux droits aux citoyens : droits à un environnement sain, droit sur leur patrimoine foncier et leurs ressources naturelles ;
5. le renforcement de la citoyenneté par la consécration de devoirs du citoyen ;
6. la restauration du quinquennat pour le mandat présidentiel, y compris la question de l'applicabilité immédiate de la réduction à cinq ans du mandat de sept ans en cours ;
7. le renforcement des droits de l'opposition et de son Chef ;
8. la représentation des Sénégalais de l'étranger par des députés à eux dédiés ;
9. l'élargissement des pouvoirs de l'Assemblée nationale en matière de contrôle de l'action gouvernementale et d'évaluation des politiques publiques ;
10. la soumission au Conseil constitutionnel des lois organiques pour contrôle de constitutionnalité avant leur promulgation ;
11. l'augmentation du nombre des membres du Conseil constitutionnel de 5 à 7 ;

12. la désignation par le Président de l'Assemblée nationale de 2 des 7 membres du Conseil constitutionnel ;

13. l'élargissement des compétences du Conseil constitutionnel pour donner des avis et connaître des exceptions d'inconstitutionnalité soulevées devant la Cour d'Appel ;

14. la constitutionnalisation des principes de la décentralisation et de la déconcentration ;

15. L'intangibilité des dispositions relatives à la forme républicaine, la laïcité, le caractère indivisible, démocratique et décentralisé de l'Etat, le mode d'élection, la durée et le nombre de mandats consécutifs du Président de la République.

En définitive, l'essence même de la République, c'est l'égalité des citoyens ; c'est le Gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple.

Voilà pourquoi je tiens à ce que le Gouvernement reste dans le temps du réel ; le temps de l'action, à l'écoute et au service exclusif des populations.

La quête de l'autosuffisance alimentaire, la réalisation d'infrastructures de développement, l'éducation et la formation, la santé, la lutte contre le chômage et les inégalités : voilà ce qui continuera de mobiliser mes efforts et d'occuper mon temps, pour un Sénégal meilleur ; le Sénégal de tous, le Sénégal pour tous.

A tous et à toutes, mes chers compatriotes, je renouvelle mes sentiments de profonde affection. A tous et à toutes, j'adresse mes vœux ardents de bonne santé, de bien-être et de réussite.

Bonsoir et Déwéneti.